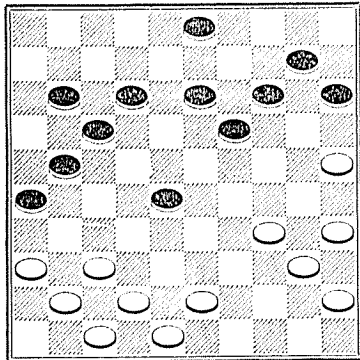


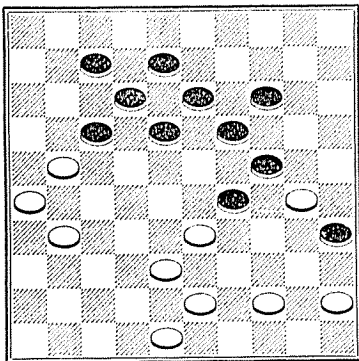
Problèmes

N° 131. M. Juvenon fils à M. Duport,
en jouant, le 8 octobre 1910.



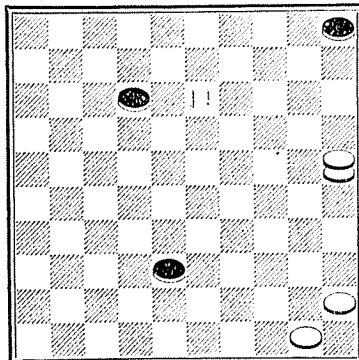
Les blancs tentent la faute et gagnent un pion.

N° 133. M. M^r CHARLY (St-Etienne).

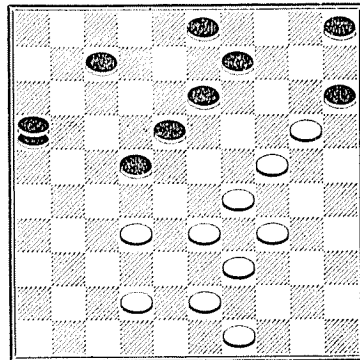


Les noirs joueront 18.23. Que doivent
jouer les blancs pour gagner.

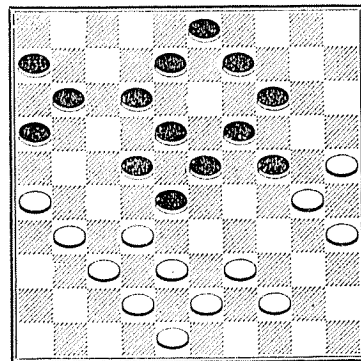
N° 135. M. Yves LE GOFF (D. L.).



N. 132. M. E. ROMANI (D. Ph.).

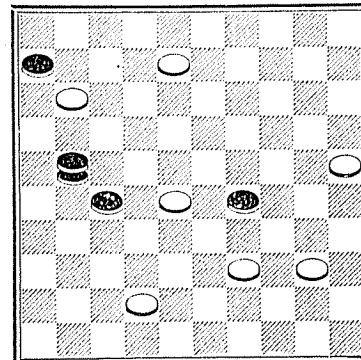


N° 134 M. G. BOUYER (Nîmes)



Coup de dame en jouant à M. René
Arnaud (de Nans, Var).

N° 136. Le Jeune J.-B. MORRIER



à Jujurieux (Ain).

Le Gérant : P. COLOMBIER.

LE DAMIER UNIVERSEL

ORGANE FÉDÉRAL FRANÇAIS

Journal du Jeu de Dames

Directeur et Rédacteur en Chef : **M. F.-J. BOLZÉ**
60, rue des Maisons-Neuves, Villeurbanne (Rhône)

Rédacteurs : MM. Marcel BONNARD, H. DENTROUX, Y. LE GOFF,
MOLIMARD (partie technique). — M. X... (solutions et problèmes).

Abonnements : FRANCE, un an, 6 fr. ; ETRANGER (U. P.), un an, 8 fr.

SOMMAIRE. — *Chronique* : Insertions d'auteurs. — *Le D. Romanais-Péageois* : Ses problèmes et sa chronique. — *Cercle d'Etude de Villebois* : Concours du Jeu de Dames. — *Parties entières* : Douzième jouée entre MM. Le Goff et Voyant père, du D.L. — *Technologie* : Appellations des problèmes (Suite). — *Les Damiers* : Lyon, Grenoble. — *Correspondance*. — *Nécrologie*. — *Solutions* : Mois de février. — *Six problèmes*.

Lyon, le 1^{er} Mars 1911.

CHRONIQUE

INSERTIONS D'AUTEURS.

Une question qui demande une résolution et une solution promptes ; qui intéresse surtout au plus haut point le monde des « auteurs » de problèmes, coups en jouant, articles, etc., etc., est celle de l'insertion de leurs œuvres.

La question se pose ainsi :

1^o L'auteur d'un problème, d'un coup spécial, d'une partie entière analysée ou non, d'un article quelconque, etc., etc., a-t-il le droit d'en demander l'insertion dans plusieurs publications à l'usage du Jeu de Dames ?

Nous, nous répondons : Oui !

2^o Alors, et l'« Inédit » ? Dam ! Si l'on en veut, il faut retirer aux Auteurs le droit ci-dessus énoncé.

Avouons que ce serait attentatoire à la propriété personnelle.

Dans ces conditions, nous, nous proposons les dispositions suivantes :

A) Mr Un Tel envoie un problème dont il demande l'insertion. Ex : ce problème paraîtra avec la mention : N° X (A) ; ce qui voudra dire : envoyé par l'auteur qui reste libre de le communiquer ailleurs.

B) *Mr Un Tel* veut rendre son problème *inédit*. Alors, mention sera faite ainsi : N° X (AI); ce qui s'exprimera : *envoyé par l'auteur pour rester inédit*.

Dans ces deux cas *a* et *b*, il est bien entendu que ces mentions (A) et (AI) doivent être faites par les auteurs eux-mêmes au moment de leurs envois; ceux-ci conserveront alors le droit de demander les rectifications nécessaires (*eux seuls et non d'autres personnes*) auxquelles il sera fait droit selon l'usage.

En cas de non mention, les envois seraient non avenus.

Nous croyons par ces dispositions de prévoyance, rendre service à nos camarades auteurs, en leur affirmant leurs droits de propriété exclusive, s'ils la veulent!

Autre cas : Une insertion paraît avec un nom, mais sans autre signe que le numéro d'ordre. Il est clair pourtant qu'elle a été puisée quelque part?

En cette occurrence, une indication de source s'imposerait, et pour l'authenticité du nom (auteur présumé) et pour le respect des choses d'autrui; mais une indication simple et non de réclame.

A propos d'indication de sources, nous envisageons la question à deux points de vue : 1^{re} Sources Traités, Livres, Revues spéciales, etc., etc., relatives au Jeu de Dames; 2^o Sources journaux.

Indiscutablement, à notre avis, dans le premier cas, indiquer la source nous paraît un droit exigible, car c'est la *propriété personnelle* du Jeu de Dames.

Dans le second cas, cela nous semble *excessif*, voire même abusif; car en somme ces publications journaux sont du domaine public s'adressant à tous les lecteurs quelconques (politique, finance, littérature, commerce, industrie, etc...); tandis que les organes spéciaux du Jeu de Dames ne s'adressent qu'aux damistes seuls.

Cependant, pour faire preuve d'esprit de conciliation, nous serions partisans de voir prendre aux journaux, un *monogramme* simple qui servirait d'indication de source, sans plus. Exemple : *Le Mondain* (Le M.D.); *le Bonhomme Jacquemart* (Le B.H.J.); *Nîmes-Journal* (N.J.L.); *Le Journal de Rouen* (Le J. de R.) etc. On ajouterait après le monogramme, la date monogrammique : 10.2.11 = 10 février 1911.

Quant aux Revues, Traités, Livres, Recueils, Brochures, etc., la citation entière serait de rigueur, et ce serait justice! Donner des chances d'abonnements aux revues spéciales existantes, nous paraît absolument légal.

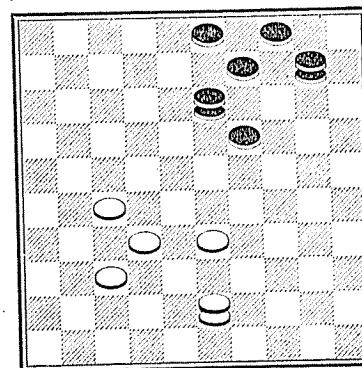
Nous prions MM. les Présidents de toutes les Sociétés et Groupes de France, ainsi que les Damistes isolés, de nous faire parvenir la sanction que comporte ces questions posées, qui sont d'actualité et d'une grande urgence à être appliquées immédiatement.

F.-J. BOLZÉ.

Technologie

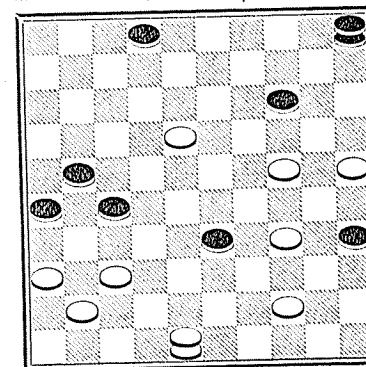
APPELLATIONS DES PROBLÈMES (suite).

l. Coup Turc



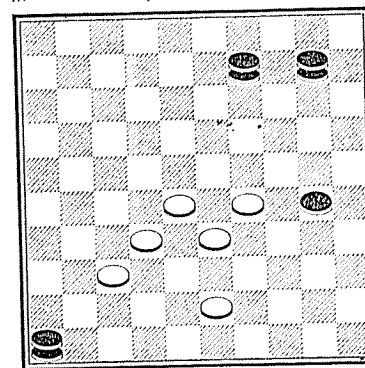
Manoury

m. Coup du Serpenteau



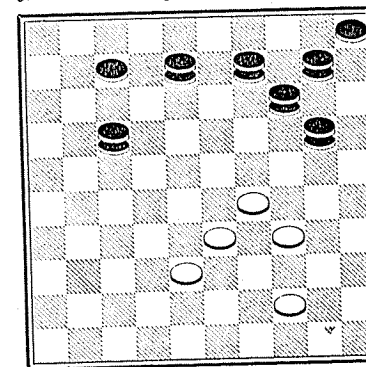
Dufour (1808)

n. Coup de l'Enfilade



Manoury

o. Coup d'Apparat



Patot-Vence (1818)

I. — *Coup de l'Africain* : Auteur Blonde. Ce coup a été relevé et collectionné sans contredit par Blonde, qui agissant ainsi, a dû remarquer comme nous sa similitude d'emplacements et de sa finale avec le "*Coup de Jarnac*" (figure l.) : seule l'appellation change.

On attribue ce coup également à *Huguenin* (1802).

Appel^{on} : C. à coup à ressort, finale par pion d'appui, genre raffe.

J. — *Coup de Marchant*. Manoury place ce coup dans son traité et l'appelle *Coup du Marchand ou le Bouquet*. D'autre part, *Poirson-Prugneux*, dans son encyclopédie (1835) le nomme *Coup de Marchant* (ou *Marchand*) damiste distingué qui vivait vers 1780 à 1800, c'est-à-dire au temps de Manoury, Dufour, etc., etc. C'est donc selon toute probabilité, ce damiste qui est l'auteur de ce coup ou de cette composition que Manoury a relevé dans son œuvre. Quant à son surnom "*le Bouquet*", sans contredit c'est au coup final qu'il faut l'attribuer : "*Oh! cela, c'est le bouquet!*" prononcé par la galerie.

Appel^{on} : C. ord. à deux reculs, finale râfle sur pions liés.

K. — *Coup de la Mortellerie* : Manoury a placé ce coup dans son "Essai" (1770) au N° 28. D'où vient-il? Il y a bien eu un certain baron de la Mortellerie; mais jouait-il aux Dames? Sa biographie ne le dit pas.

Dans tous les cas, il y avait à Paris une rue qui portait ce nom en raison d'un grand nombre de ses habitants qui s'appelaient des "mortelliers", c'est-à-dire, ceux qui cassaient de certaines pierres dures destinées à la fabrication du ciment.

Selon toute apparence il vient de l'un ou de l'autre et Manoury n'en est que le collectionneur; nous ajouterons qu'il est regrettable que ce Grand maître ne nous ait pas légué la fin de cette partie et si un de nos solutionnistes distingués voulait nous l'adresser, nous lui dirions merci de bon cœur.

Appel^{on} : C. ord par coup à ressort, finale coup de dame sur pions liés de bande.

(A suivre)

F.-J. BOLZÉ.

Les Damiers

Lyon. — Si en général nous produisons des détails d'intérieur de sociétés, ce qui peut paraître futile, nous dirons d'abord que ce journal est le journal pour tous et que notre intention est de donner à nos camarades des idées qui pourraient leur être utiles; et nous-mêmes, nous serions heureux de recevoir en communication tous les travaux de nos sociétés amies : mutualité d'enseignement!

Nous complétons ci-après notre numéro précédent.

Travaux du "D. L." en 1914. — Assemblée générale : 3^e Samedi de Janvier. — 1^{er}, 2^e et 3^e concours trimestriels : les deuxièmes dimanches d'Avril, Juillet et Octobre. — Le concours annuel ou grand concours : deuxième dimanche de Novembre. — Le banquet : le dimanche touchant le 20 Mars. — Les autres réunions, concours, matches ou changements seront communiqués en temps utile.

Jeu du Jeu. — Le D. L. a adopté le mode suivant : Tous les sociétaires présents tirent au sort et les numéros 1 et 2, 3 et 4, etc. jouent ensemble deux parties de suite, suivant les règles du handicap ci-après : la division C. H. rend le demi-pion à la S. C. H; le pion à la 1^{re} D^{on}; le pion et demi à la 2^e et deux pions à la 3^e. La S. C. H. rend le demi-pion à la 1^{re} division, etc., etc. et ainsi de suite de division à division, en tenant compte que le demi-pion est la base du handicap.

Les résultats sont relevés. Des prix seront donnés en fin d'année.

C'est un système d'émulation, de constance à la Société, d'instruction individuelle; en un mot, c'est faire progresser simultanément tous les échelons de la collectivité.

Vin d'honneur : L'Assemblée générale terminée, la réunion s'est transformée en une petite fête intime pour offrir un Vin d'honneur à notre jeune ami et sociétaire *M. A. Molimard*, en y associant *M. Marcel Bonnard* (également du D. L.) son initiateur, voire même professeur.

Le Président, bien que très souffrant, a tenu à prononcer quelques paroles d'usage, en rappelant que *M. Molimard* bien que jeune damiste compte ses succès à pleines mains, grâce à ses qualités exceptionnelles. Doué d'une longue portée de vue, d'un grand sang froid (philosophe dans l'attente du jeu adverse), nous ne lui souhaitons qu'une chose, (que les jeunes oublient trop) c'est un juste repos réparateur : alors, il sera parfait pour la haute lutte.

Faut-il énumérer ses succès? Souvent premier dans nos concours régionaux; Deuxième, Juin 1909 à Paris (réunion des 1^{re} force), *Champion*, Mai 1910, à Marseille (Damier Phocéén), *Champion de France*, Novembre 1914, à Lyon (tous maîtres français). Championnat de quelques heures, mais Champion quand même! C'est la marche ascendante vers la gloire que nous lui souhaitons et nous applaudissons à ses succès qui honorent la collectivité.

Avant d'élever nos coupes, qu'il nous soit permis d'accoler au nom de *M. Molimard*, celui de *M. Marcel Bonnard*, qui lui aussi s'est souvent classé premier dans nos concours et qui a remporté en 1907, au Grand Congrès international de Lyon, le titre de "Champion" sur des concurrents de force remarquable; lui aussi est un terrible lutteur aux brillantes qualités; à eux deux ils représentent l'Ecole lyonnaise : *En avant, toujours en avant!*

Le Damier Lyonnais est fier de vous et il voit en vous les fidèles et vaillants défenseurs de son drapeau!

Heureux d'être l'interprète de tout le D. L., le président lève son verre en disant : Honneur à *M. Alfred Molimard*; Honneur à *M. Marcel Bonnard*; Honneur à vous jeunes et vaillants champions du Jeu de Dames!

L'occasion était belle pour élever son verre à l'Union complète de tous les "Damiers français", c'est ce qu'a fait le président en portant le vœu de l'Union fédérale de tous pour marcher à l'Universalité du Jeu de Dames dans le Monde entier.

La soirée s'est terminée par des chansons et gais propos. N'oublions pas notre poète et fin diseur : *M. Yves Le Goff* qui a recueilli des bravos bien mérités. Bonne soirée, chaleureuses poignées de main en se quittant et... aux prochains lauriers!

Le D. L.

Grenoble. — Nous sommes autorisés à annoncer que le Damier Grenoblois, organise pour les fêtes de la Pentecôte, 4 et 5 juin prochain un *Grand Concours*. Notre ami *M. H. Laurent*, président du D. G., nous enverra sous peu le programme de cette belle rencontre. Nous y donnons rendez-vous à tous les damistes de marque.

L. R. D.

Correspondance

M. Mucin (Marseille) : Avez-vous reçu mon deuxième N° 4 ?
M. Thouilleux : Vu M. Vernu. Oui, nous nous entendrons.
M. E. Babo : N° 119, 10.46 permet 26.31 et 38.43 aux noirs ? Pas encore sorti de chez moi, mais vous recevrez à temps.
M. Ms Charly : N° 118, au 3^e coup 26:23, remise par 33.40 etc...
M. L. B. 956 (Pau) : 1^o Les charlatans ont beau jeu avec les zéros. 2^o Gardez-vous en bien. 3^o Non, simple recueil de problèmes. 4^o M. R. O, a définitivement abandonné le Jeu de Dames depuis janvier 1907.
M^r P. Cot (Marseille) : Vous ai écrit 17 courant. Vous avez dû recevoir de 1 à 5 de M^r A. Baud (Nice). Vous recevrez de moi le n° 6 de Mars et vous serez réglé du prix gagné. Il est regrettable que celui qui *devait* donner votre adresse *ait manqué d'usage* en ne répondant pas à deux lettres la lui demandant, sans quoi vous n'auriez pas souffert de ce retard.

Nécrologie

Nous avons le vif regret d'annoncer le décès à l'âge de 76 ans de Madame Veuve *Viret*, mère de notre excellent ami et Sociétaire Monsieur A. *Viret*, conseiller du D. L. Nous nous associons au président du D. L., et au nom de la Société en entier nous adressons à M. A. *Viret* nos sentiments d'amitié et de sincères condoléances.

LA RÉDACTION.

Bibliographie

On trouve au « *Damier Universel* » :

L. BARTELING, Traité en deux volumes (Ouvrage d'étude, recommandé)	franco	5 fr. 50
Théorie du Damier, Trois Dames contre Une (F.-J. BOLZÉ, brochure)	»	1 fr. 50
Règlement du Jeu de Dames, 1907, L. D. L.	»	0 fr. 50
<i>Le Damier Universel</i> , 1 ^{re} année, les 12 numéros...	»	6 fr. 00

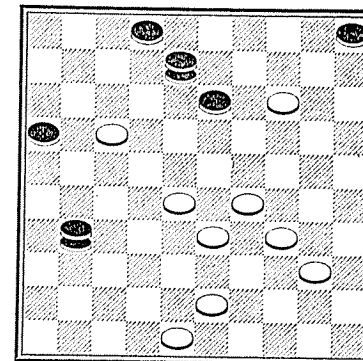
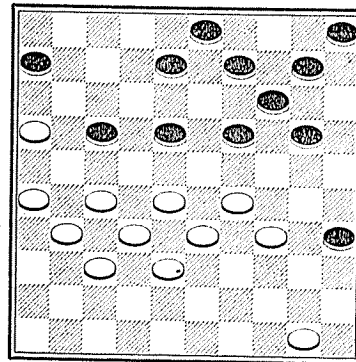


Le Damier Romanais-Péageois

1^{er} Mars 1911

N° 137 A) M. V. Duport, dédié à M. Savoye.

N° 138(A) M. Vivet, Bourg de Péage, dédié à M. Bouchet.



PROBLÈMES CHIFFRÉS

Trois par M. V. Duport, dédiés aux débutants.

N° 139 (A) N : 1, 6, 9, 11, 13, 14, 29.

Bl : 21, 23, 26, 27, 34, 38, 43.

Les blancs ont joué 39.34, offrant aux noirs la lunette ouverte; ces derniers ne voyant pas le piège, jouent 24.29 et perdent.

N° 140 (A) N : 7, 15, 18, 28, 29.

Bl : 25, 37, 39, 43, 48.

N° 141 (A) N : 13, 14, 19, 21, 22, 29.

Bl : 30, 31, 38, 40, 41, 48.

N° 142 (A) par M. Juvenon fils, (en jouant.)

N : 1, 3, 7, 9, 12, 14, 17, 19, 20, 22, 24, 29.

Bl : 16, 21, 26, 28, 31, 33, 36, 38, 39, 43, 45, 48.

Programme 1911. — Dans sa réunion du 17 janvier dernier, le Conseil d'administration, après avoir accepté et signé le compte rendu financier de l'année 1910, qui se solde par un bénéfice de 223 fr: 45, a approuvé à l'unanimité, le programme damique pour 1911, lu par M. Juvenon fils, secrétaire du D. R. P.

Il est bien entendu que le Conseil se réserve le droit d'apporter à ce présent programme toutes les modifications à survenir.

11 Mars : Première Assemblée générale.

12 Mars : Banquet annuel, hôtel Germain, place d'Armes; apéritif chez V. Duport, à onze heures.

7 Mai : Premier concours trimestriel, entre sociétaires seulement.

10 Septembre : Cinquième grand concours régional, sous la présidence de M. le Dr Gailly, maire de Romans et Président d'Honneur du D. R. P.

11 Novembre : Réunion générale pour l'envoi de quelques sociétaires au Concours du Damier Lyonnais le lendemain dimanche douze novembre. Indemnité de voyage : cinq francs.

16 Décembre : Assemblée générale de fin d'année (amende).

Classement : Nous donnons ci-dessous le classement des sociétaires actifs et de quelques honoraires et nous les prions, s'ils ont des observations à formuler, de bien vouloir les adresser à M. Ch. Ronin, président du comité technique, rue St-Nicolas, à Romans.

Championnat : MM. Balthazar, Guyenon, Juvenon, Savoye, Sonier, Hennemann.

1^{re} Don : MM. Duport, Jacquet, Ronin, Thuile, Bouchet, Sestier fils.

2^e Don : MM. Astuti, Dugaud, Drogoz père, Drogoz fils, Beaude, Vallet, Bonnardel, Le Mao, Teston, E. Gras, Astier, Vivet, Machon, Frachet, Sestier père.

3^e Don : MM. Grenier, Bertrand, Isnel, Frémont, Boucharin, L. Devise, G. Devize, L. Perrier, Reynaud, Rimet, S. Blachon.

Bourg-de-Péage. — Le cinq courant aura lieu chez notre nouveau sociétaire, M. Vivet, Café National, un concours de Jeu de Dames comprenant trois divisions.

Inscriptions : 1^{re}. un franc; 2^e, soixante quinze et 3^e cinquante centimes.

Commencement du concours à deux heures *très précises*.

Valence. — M. J. Gonon, le dévoué président du Damier Valencinois, nous annonce que sa Société, qui prospère de plus en plus, organise pour le courant du mois prochain, un concours régional et même *inter-départemental*.

Il aura lieu probablement le 2 ou le 9 Avril et sera divisé en trois séries.

Le D. R. P. se fera un plaisir d'y assister.

L. HENNEMANN, président du D. R. P

Cercle d'Etude de Villebois

CONCOURS DU JEU DE DAMES.

Ce concours est organisé sous le patronage du Cercle de Villebois. Les dispositions générales suivantes ont été prises en Assemblée générale le 15 janvier 1911.

1^{re} Date fixée au 12 Mars courant, au Cercle d'Etude;

2^e Le concours aura lieu en deux divisions créées par classement établi d'après la force reconnue des joueurs.

3^e Tous les membres du Cercle sont invités à prendre part au concours et tous les adhérents auront à verser une contribution de 0.50.

4^e Un règlement spécial déterminera les règles d'exécution du concours.

5^e Le règlement du Congrès 1907 " L. D. L. " fera loi; il sera renforcé par celui de Manoury si cela est nécessaire.

E. BABO, Organisateur du Concours.

Vu : Le président : Félix PROST, Le secrétaire : A. RINGUET.

Parties entières. — Douzième partie

Jouée entre M. Yves Le Goff (D. L. blancs) et M. Voyant père (D. L. noirs).

	Blancs	Noirs
1	34.30	20.24
2	40.34	14.20
3	44.40	20.25

Ce début n'entre pas dans ceux dits : débuts classiques.

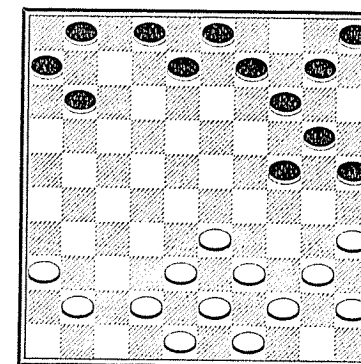
Les noirs ferment la case 25 aux blancs pour les empêcher de venir attaquer la grande ligne.

4	50.44	15.20
5	32.28	9.14
6	31.26	4.9
7	37.31	18.23
8	42.37	23.32
9	37.28	12.18

L'attaque se poursuit par les blancs et les noirs, pour tâcher d'obtenir la position centrale.

10	41.37	18.23
11	46.41	23.32
12	37.28	7.12
13	47.42	12.18
14	28.23.	Ce pionnage des blancs nous semble un peu audacieux.

	»	18.29
15	34.23	19.28
16	33.22	17.28
17	30.19	13.24
18	26.21	16.27
19	31.33	»



Blancs Noirs

Cet enchaînement de pionnages a détruit et démolit la position centrale des deux jeux, sans donner aux blancs, ni aux noirs, une position plus forte.

	»	10.15
20	39.34	14.19
21	44.39	9.13

Les noirs forcent les blancs à faire le pionnage par 34.30, sans cela les noirs, le coup suivant, faisaient le pionnage par 24.30. Pionnage excellent!

22	34.30	25.34
23	39.30	13.18

A ce coup nous aurions préféré 5.10 suivi de 10.14.

24	49.44	8.13
25	44.39	2.8

Blancs Noirs
Les mêmes coups 5.10 et 10.14
valaient mieux.

26	33.28	20.25
27	39.34	45.20

Nous aurions préféré jouer les
pions du Tric-Trac 1.7 ou 11.17;
ou mieux encore, détruire le pion
28 par un pionnage.

28	41.37	18.23
----	-------	-------

Il était préférable de faire le
pionnage pour enlever ce pion gê-
nant.

29	38.32	5.10
30	43.38	10.15
31	37.31	1. 7
32	31.26	11.16

La case 17 n'était pas à craindre.

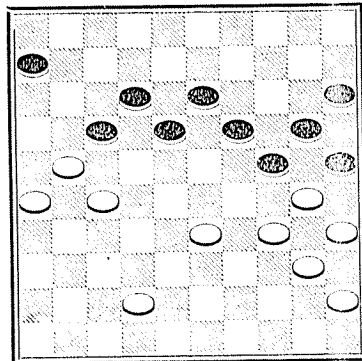
33	36.31	7.11
34	31.27	8.12
35	48.43	3. 9
36	27.21	16.27
37	32.21	23.32
38	38.27	13.18

Nous aurions préféré 11.16 pour
paralyser la gauche des blancs,
suivi de 6.11 et 11.17.

39	43.38	11.17
----	-------	-------

11.16 ne valait rien; les blancs
se dégageaient par 27.22.

40	38.33	9.13 ?
----	-------	--------



Blancs Noirs

L'avancé du pion 17.22 valait
bien mieux.

41 33.28! Evidemment!
c'était le coup fort par la faute
des noirs d'avoir joué 9.13?

» 48.23

Le mieux était de perdre le pion
par 24.29.

42	34.29	24.31
43	26.37	17.26
44	42.38	25.34
45	40: 9	20.25
46	9. 4	12.17
47	45.40	19.24
48	40.34	45.20
49	38.33	

Les noirs abandonnent.

X. Y.



Solutions. — Mois de Février 1911

Romans. — N° 124. Bl: 28.22; 34.30; 40.18; 33.29; 39:26; 32:24
gagnent deux pions. C. ord, position spéciale.

N° 125. Bl: 29.24; 39.33; 43.29; 49:38; 38:32; 31:4 g. C. trappe, prise
par envoi à dame, finale prise de dame et c. de dame sur temps de
repos.

N° 126. Bl: 29.24; 36.31; 46.41; 18.12; 39.33; 25:3; 3:8 g. C. sur temps
de repos, envoi à dame, coup de dame sur pion d'appui, finale sur
temps de reprise de dégagement.

N° 127. Bl: 17.11; 13.8; 27.22; 35.30; 37.32; 49:30; 24: 2 g. C. ord,
recul, finale c. de dame par double coup sur pions liés par prise ren-
versée.

N° 128. Bl: 37.32; 40.45; 42.37; 34.30; 45:12 g. C. ord à temps de
repos, enfermé grande ligne et opposition.

Nice. — N° 129. Bl: 34.30; (N:20.25 la faute); 29.24; 35.30; 24.20;
33.28; 38:9; 31: 2 g. C. ord. à coup à ressort, finale coup de dame par
double coup sur pions liés de dégagement.

N° 130. Bl: 35.30; (N. 20.25); 30.24; (N. 17.22); 37.31; 43.39; 24.49;
38.32; 33:4. C. ord. finale coup de dame par recul sur pions liés.

D. U. — N° 131. Bl: 36.31; (N: 28.32 faute); 37.28; 43.38; 25.20;
34.29; 38:27 gain du pion, C. Q. F. D. C. ord. par envoi à dame, finale
sus prise forcée. Genre spécial.

N° 132. Bl: 20.14; 33.28; 49:40; 43.38; 29:38; 34:1 g. C. ord, trappe,
finale C. de dame sur prise de dégagement. Genre coup droit.

N° 133. Bl: 33.28; (N. 18.23 Coup convenu); 38.33; 45:34; 34.29;
31.27; 27:18; 21:1 g. C. ord, lunette simple, finale coup de dame dou-
ble coup.

N° 134. Bl: 31.27; 26.21; 37:26; 42:2 g. Coulisce trappe, finale coup
de dame sur pionnage de dégagement.

N° 135. B: 25.3 3.9 9.14 14.20 50.44 20.24 24.15 45.10

N: 12.18 18.23 23.29 29.33 5.10 10.14 14 19 19.24

B: 10.15 44.40 15:30 40.34 50.39 gagnent. Fin de partie.

N: 24.29! 33.39! 38.42 f 42.48!

N° 136. B: 28:22; 39.34; 34:21; 40.34; 25:34 g. Prise forcée à temps
de repos factice, finale prise de dame par trébuchet ordinaire.

Ont trouvé : les dix problèmes de janvier, MM. Le Petit V^x du Per-
ron; J. Machon (Ch:de:G.); V. Duport (Romans, est félicité par M.
Charly pour son numéro 115.)

Les neuf : M. E. Babo (Villebois, 114 à 118 et 120 à 123.)

Les sept : M. Marius Charly (St-Etienne, 114 à 117, 119, 122, 123.)

Les quatre : M. J. Rimbaud (Nice, 118 à 120 et 123.)